



## CONSEIL D'ADMINISTRATION de la FFAMA du 11 juin 2016

### **Etaient Présents :**

Gérard Nicolle, Président ; Frédéric Planchon, Vice-Président ; Monique Fleisch, Trésorière, les Présidents ou représentants des AMA : Alsace, Cévennes-Languedoc, Dijon, Lyon, Paris-Île-De-France, Tours, Musique Pour Tous-AMA Grenoble.

Etaient excusés pour motifs personnels :

- Anne-Marie Gachet, président d'honneur, Christiane Coiffard, vice-présidente ;
- les présidents de Haute-Provence, Midi-Pyrénées, Normandie, Perche, Provence-Pays d'Aix, Aquitaine, Clermont-Région Auvergne (procuration de vote envoyée).

Etaient excusés pour motif de grève SNCF de dernière minute :

Les Présidentes de AMADis, Anjou-Loire, Franche-Comté (toutes ayant envoyé une procuration de vote).

La séance a débuté à 11h et a été levée à 17h, avec une pause pour un déjeuner pris en commun.

### **Ordre du Jour :**

- 1) Confirmation des membres du Bureau, du CA et de l'AG de la FFAMA
- 2) Présentation de Jean Bacot, postulant au poste de Secrétaire de la FFAMA – Vote des membres et du bureau
- 3) Comptes 2015 confirmés
- 4) Budget 2016
- 5) Cotisations 2016 restant à payer à date
- 6) Projets d'aides octroyées aux AMA en 2016
- 7) Point sur les Rencontres 2016, déjà réalisées et à venir
- 8) Point sur les contacts avec les différents CRR
- 9) Webmaster et son évolution
- 10) Sondage Musiciens Amateurs
- 11) Lieu de réunion des prochains CA suivant celui du 16 janvier
- 12) Questions diverses

### **Préambule**

Christine Sesboué, nouveau membre de la FFAMA, présente **la nouvelle AMA Atlantique-Vendée**, née le 8 Mai et dont elle est la Présidente. L'effectif actuellement de 8 personnes sera bientôt de 12. L'arrivée d'AMA Vendée dans le CA permet à chacun des membres de se présenter et d'illustrer quelques caractéristiques de sa propre situation. Ainsi :

**AMA Dijon** : la réunion avec la direction du CRR du 24 Juin, avec Gérard, est à confirmer ou à déplacer.

**AMA Tours** : en plus des membres actifs, musiciens et chanteurs, l'AMA tours met en place une notion de sympathisants. L'AMA Tours signale l'existence à Tours d'un Conservatoire pour adultes avec lequel un partenariat paraît très souhaitable.

**AMA Paris** : travail sur la communication avec une nouvelle identité visuelle, la refonte du site. Il est évoqué le problème récurrent des salles à Paris pour les auditions. L'idée des écoles de musique privées est lancée (exemples : associations Suzuki, Vivaldi.)

**AMA Alsace** : mention du groupe de cordes qui est en place, ainsi qu'un quintette à vents.

**AMA Cévennes Languedoc** : il y a beaucoup de grands débutants dans les membres, c'est une catégorie particulière.

**AMA Grenoble** : il y a une chute d'effectif liée pour partie à la frustration de certains de ne pouvoir jouer des œuvres entières dans les programmes publics. Un accord est en place avec le conservatoire pour l'accès à la bibliothèque de partitions.

#### Point 1 : Confirmation des membres du Bureau, du CA et de l'AG de la FFAMA

Le Président signale que les statuts (en Annexe pour rappel) sont clairs sur la constitution des différentes instances de la FFAMA :

- **le Bureau** : le Président suggère que celui-ci soit constitué des 4 membres suivants :
  - o Le Président, Gérard Nicolle
  - o Le secrétaire, à élire (cf. paragraphe 2)
  - o La trésorière Monique Fleisch
  - o Le Vice-Président Frédéric Planchon
  - o La Vice-présidente Christiane Coiffard, incarnant la mémoire dans ce bureau constitué par ailleurs de membres très récents.
- **le CA** : est constitué du Bureau, des membres de droit, Présidents des différentes AMA, des anciens Présidents et des membres d'honneur (au sens des statuts : personnes physiques qui rendent un service spécifique à la FFAMA). A ce jour, Michel Mayoud démissionnaire, était le dernier membre d'honneur au titre du Webmaster. Il n'y a donc plus de membre d'honneur à ce jour.
- **l'AG** : recoupe exactement le CA dans le cas présent.

## Point 2 : Election du Secrétaire.

Jean Bacot, seul candidat depuis la démission de Christine Saunière le 16 janvier 2016, est élu à l'unanimité des membres présents, dont certains ont reçu des délégations de pouvoir données par 4 votants de droit absents.

Christine Saunière, démissionnaire, indique incarner la mémoire de la FFAMA depuis 1993 et qu'elle continuera dans ce rôle, notamment concernant la tenue à jour de l'annuaire Tryptique. Le Président indique que cette disposition devra néanmoins être validée avec le nouveau Secrétaire arrivant ou en tous cas être déléguée par lui dans des conditions à déterminer.

## Points 3 et 4 : Comptes 2015 et Budget 2016

- Le Président fait une présentation du réalisé 2015 et du budget 2016, en annexe de ce compte-rendu. Le budget 2016 sera mis à jour sur les dépenses afin de ne pas reprendre la dépense exceptionnelle d'un Clavinona de 3000 € acheté en 2015 pour les besoins du Chambon 2015 ;  
La décision du Président d'octroyer aux AMA des subventions sur des projets réels, sérieux et bien argumentés implique un accroissement des dépenses prévisionnelles vs 2015 et donc un résultat négatif en 2016. Cette perspective n'est actuellement nullement gênante au sens où le patrimoine financier de quelques 45 k€ est assez confortable.
- L'ensemble quasi-total des liquidités ont été transférées sur le nouveau compte LCL à Lyon. Une partie (environ 20 k€) sera placée sur un Livret à taux fixe.
- Accord des présents sur le cas de l'AMA Vendée : pas de cotisation FFAMA en 2016, et le trajet AR Nantes/Lyon de sa Présidente Christine Sesboué à ce CA lui sera remboursé intégralement.
- Il est proposé que les demandes de sponsoring formulées par les AMA soient coordonnées par la FFAMA, pour la communication et les éventuels termes des contrats. Le Secrétaire de la FFAMA sera en charge de cet aspect.

## Points 5 : Cotisations 2016 restant à payer à date

Au 11 juin courant et après vérification, les cotisations 2016 de AMADis, AMACla, AMAMip et Appassionato n'ont pas encore été versées.

Le Président rappelle que les statuts prévoient le paiement des cotisations annuelles à la fin du premier trimestre au plus tard de l'année considérée.

## Point 6 : Projet d'aides aux AMA octroyées en 2016

Le Président a proposé dès son arrivée en octobre 2015 d'aider les AMA sur des projets significatifs. L'appel a été réitéré plusieurs fois par écrit ou à l'oral. A ce jour les projets suivants ont été subventionnés ou vont l'être, après argumentation écrite disponible sur demande :

- **AMA Tours** : Achat d'un piano numérique totalement manquant pour les besoins des concerts - 1000 €
- **AMA Aquitaine** : location d'un piano pour le concert de la Pentecôte - 800 €
- **AMARC** : projet d'affiches et de communication : 500 €
- **AMADis** : aide informatique - 200 €
- **20 ans du Chambon** :
  - o Soirée Cabaret : 200 €
  - o Pupitres : 500 €

Le CA propose qu'une enveloppe de 5000 € soit consacrée en 2016 à ces projets d'aide.

## Point 7 : Point sur les Rencontres 2016 réalisées ou à venir

Christine Saunières en charges de l'organisation des Rencontres de Bayonne, Alès et Vierzon fait état :

- BAYONNE, février 2016 : la session s'est particulièrement bien déroulée avec un effectif au complet. Les données financières de la rencontre seront synthétisées et fournies par Christine Saunière.
- ALES : vient de se terminer, très bon déroulement
- Le CHAMBON juillet 2016 : sera organisé matériellement par Marie-Thérèse Chaffanges cette année. Il s'agit de surcroit des 20 ans de cette manifestation. Une soirée Cabaret est organisée par Ghislain Forestier le 18 juillet au soir. Des dépenses exceptionnelles pourront être envisagées pour donner à cet anniversaire toute son importance. Le Président viendra partiellement à la Rencontre.
- VIERZON : Octobre 2016, les *templates* d'inscription devront être mis sur le site prochainement.

Une aide informatique à l'attention de Françoise Lemoine est toujours prévue pour l'optimisation de la construction des programmes qu'elle opère pour les Rencontres.

Concernant ce qu'il est d'usage d'appeler "**Les Petites Rencontres**", Alain Pasticier a précisé que l'esprit des rencontres nécessite que chaque participant ait du temps libre pour pouvoir découvrir de nouveaux partenaires. Il a proposé le principe selon lequel les demandes d'œuvres ne devraient pas excéder les 2/3 des créneaux de travail et que la future lettre d'information envoyée par Christine Saunière comporte une incise sur ce sujet. Ainsi, Françoise Lemoine ou la personne chargée de préparer les plannings avec son logiciel ne prendront en compte que les programmes répondant à ce critère pour que le 1/3 du temps de travail de la semaine soit consacré à la découverte mutuelle.

Cette proposition a recueilli l'assentiment du CA mais Christine Saunière a mentionné que cette disposition serait difficile à appliquer.

A ce titre le Président a soulevé le problème plus général de la structure générale de l'organisation de chaque rencontre. Qui fait quoi ? Ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

#### Point 8 : Point sur les contacts avec les CRR

Le Président fait état à nouveau de l'importance accordée aux partenariats avec différentes institutions et notamment les CRR. L'idée générique est l'enrichissement trans-générationnel entre les musiciens seniors expérimentés de nos AMA et des étudiants CRR en fin de cycle qui ne feront pas de la musique leur métier

Actuellement plusieurs pistes sont ouvertes :

- LYON : un protocole conventionnel est en cours de signature auprès de la Direction du CRR de Lyon, Alain Jacqou (Exemplaire du Projet de Convention CRR-AMA Lyon en Annexe)
- AMARC : un RV est prévu avec Patrice Couineau, Directeur du CRR de Clermont-Ferrand et Wendy Schottmann et Gérard Nicolle le 23 juin 2016 -
- AMA Dijon : un RV est prévu avec le Directeur du CRR de Dijon, Arnaud PERUTA, avec Claire Moyé et Gérard Nicolle le 24 juin 2016
- AMA Anjou : des contacts sont en cours menés par Nathalie Noullet, en vue d'une rencontre du même type, mais il semble qu'un peu de temps sera encore nécessaire.

Le Président rappelle qu'il se met à la disposition des membres pour aller visiter la Direction de leur CRR et fournir son appui.

#### Point 9 : Webmaster et son évolution

#### Point 10 : Sondage musiciens amateurs

Le vice-Président, Frédéric Planchon, indique avoir fait un **audit du site actuel**. En synthèse, le site de la FFAMA n'est pas très commode à utiliser, oblige à passer par le prestataire pour de nombreuses opérations,

**Le site web de la FFAMA donc doit évoluer** pour permettre des évolutions comme le lien avec une page Facebook, l'ajout de questionnaires et de menus selon l'actualité notamment, etc.

En particulier, le questionnaire sera mis en ligne sur le site une fois rénové, de manière à attirer du trafic sur celui-ci (pour rappel le questionnaire sera destiné en priorité aux musiciens amateurs qui ne sont pas dans les AMA).

**Un cahier des charges** a été rédigé (en Annexe). **Deux devis ont été proposés**, un premier pour continuer avec le prestataire actuel ASOLUTION, un autre, ANDEE, pour refondre le site. Les deux devis sont intéressants. La refonte du site permettrait d'avoir une base réutilisable par les AMA qui souhaitent disposer d'un site mais ne peuvent ou ne veulent pas en gérer la création et les aspects techniques.

**Une décision de partir avec l'un ou avec l'autre sera prise avant le début de l'été et soumise au Bureau de la FFAMA.**

Dans tous les cas le contenu du site devra être modifié. En particulier, le vice-président souhaite **changer le logo** pour qu'il soit plus moderne et en phase avec les visuels de notre époque très numérique. Une première étude faite par une graphiste est distribuée en séance avec plusieurs idées et déclinaisons. Le retour des membres sur ces logos est attendu pour fin juin 2016. Les participants expriment leur accord sur la prise en main de ces évolutions par le bureau.

#### **Point 11 : Prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra à **Lyon, à la M.J.C. Confluence le 15 octobre 2016.**

Gérard NICOLLE  
Président

Frédéric PLANCHON  
Vice-Président